

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le 28 février 2022

FPI CANADIEN NET ANNONCE L'ÉMISSION DE PARTS POUR SERVICES RENDUS DANS LE CADRE DE SON PLAN DE RÉMUNÉRATION À BASE DE PARTS

Montréal (Québec) – (TSX - V : NET.UN) Fonds de placement immobilier Canadien Net (« **Canadien Net** » ou le « **Fonds** ») annonce l'émission de 48 100 parts du Fonds à un prix de 7,71\$ par part, pour un total de 370 851\$, à titre de rémunération partielle pour les services rendus par certains membres de la direction et du conseil des fiduciaires durant l'exercice terminé le 31 décembre 2021. De ces 48 100 parts, 29 750 parts seront versées sous forme de parts différées.

L'émission des parts de Canadien Net représente une portion de leur salaire conformément au plan de rémunération à base de parts tel qu'approuvé par les porteurs de parts le 19 avril 2019 et amendé le 22 mai 2020 et 21 mai 2021.

À propos de Canadien Net - Fonds de placement immobilier Canadien Net est une fiducie à capital variable effectuant l'acquisition d'immeubles commerciaux dont la gestion est entièrement faite par le locataire.

Énoncés prospectifs - Le présent communiqué contient des énoncés et informations prospectifs au sens des lois applicables en valeurs mobilières. Canadien Net met le lecteur en garde que les événements réels pourraient différer considérablement des attentes actuelles en raison des risques connus et inconnus, des incertitudes et des autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats envisagés dans ces énoncés prospectifs. Parmi ceux-ci, notons les risques liés à la conjoncture, les risques liés au marché immobilier local, la dépendance vis-à-vis la situation financière des locataires, les incertitudes reliées aux activités immobilières, les variations de taux d'intérêt, la disponibilité du financement sous forme de dette ou de capital, les incidences liées à l'adoption de nouvelles normes, ainsi que les autres risques et facteurs décrits de temps à autre dans les documents déposés par Canadien Net auprès des autorités en valeurs mobilières, incluant le rapport de gestion. Canadien Net ne compte pas mettre à jour ni modifier ses énoncés prospectifs, ni ne s'engage à le faire, même si des événements futurs surviennent ou pour tout autre motif, sauf si la loi ou toute autorité réglementaire l'exige.

La Bourse de Croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de Croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec Jason Parravano au 450 536-5328.